



Compte-rendu de la réunion CA Webconf du 3 décembre 2015

Participants : F1TE, F1AGR, F1RO, F1TMY, F5HX, F5OMU, F6AWS, F9PV

Point Financier :

La trésorerie est bonne, quasi identique à celle de l'an dernier. Il faut noter que les rentrées de cotisations 2016 sont, pour le mois de novembre, inférieures à celles de 2015. Les troubles de ce mois pourraient expliquer ce décalage. Le siège doit relancer les mailings d'appel à cotisations.

Suite à des recommandations de la banque, les trésoriers ont effectué quelques restructurations de nos réserves sur de nouveaux supports.

Le CA a reçu la candidature de F5OBI, et entérine sa nomination au sein de la Commission de Contrôle Financier. Un courrier a été adressé à F6BYJ pour connaître sa position au sein de cette commission.

Prochains évènements :

La date du samedi 16 janvier est retenue, en option, pour le prochain CA sur Tours.

Le CA financier se tiendra le 19 Mars, le lieu restant à définir.

Le parc des expositions de Tours est déjà largement pré-réservé pour le mois d'octobre 2016 par de très gros salons et peu de dates sont disponibles. La seule date possible pour le salon HAMEXPO 2016 est le samedi 29 octobre, date qui est donc retenue.

Réorganisation de la communication :

Philippe F8BXI a présenté sa démission auprès de F1TE. Le CA enregistre celle-ci et remercie Philippe pour la mise en place des outils de communication, un travail efficace effectué au cours des deux années de sa présence au sein du CA.

Philippe a annoncé son souhait de poursuivre son activité au sein de la commission des concours. Ceci est bien sûr confirmé. La demande formulée par la commission pour l'ajout d'une deuxième réunion annuelle "physique" en plus des Web-conférences est approuvée par le CA.

La tenue du blog REF-Info sera désormais assurée par Pierre F4GLJ. Le CA tient à remercier Pierre pour la prise en charge de cette activité.

Réunion du 17 décembre avec les administrations de tutelle.

La DGE (ex DGCIS) a adressé une invitation pour réunion avec son service, avec la participation de l'ARCEP et l'ANFR. Les destinataires de cette convocation sont issus de la liste des participants à la dernière réunion du 3 juillet 2013 au siège de l'ARCEP. Certaines associations, qui n'ont pas été invitées par la DGE, ont d'ores et déjà adressé un pouvoir de représentation à F1TE pour cette réunion du 17 décembre.

F1TE a fait part sur la liste de diffusion de la Table-ronde (TRR) d'un certain nombre de points que nous souhaiterions voir aborder, en plus de l'ordre du jour de la DGE proposé ci-dessous :

1 / Information sur les évolutions résultant de la dernière conférence mondiale des radiocommunications ;

2 / Présentation des textes en cours d'élaboration : projets de modifications des arrêtés du 21 septembre 2000 (notamment adaptation des programmes d'examen au numérique) et du 30 janvier 2009 (mise en cohérence avec la décision de l'ARCEP) et du décret relatif à l'interconnexion ;

3 / Recensement des stations répétitrices existantes ;

4/ Information sur les cas de brouillages constatés ;

5 / Rappel des règles à suivre en cas d'invectives sur les bandes amateurs et d'usurpation d'indicatifs d'appel ;

6 / Information concernant les textes d'application de la loi relative aux ondes électromagnétiques ;

7 / Points divers.

F1TE communiquera au CA et aux membres de la TRR une copie des documents envoyés à la DGE pour préparer les discussions au cours de la réunion.

Le CA souhaite unanimement que l'ANFR rende publics les indicatifs spéciaux dès leur attribution, avec indication des coordonnées des responsables, dans les mêmes conditions que pour les indicatifs personnels ou ceux des relais.

Nous poserons aussi la question de l'intégration dans les textes de la lettre de la ministre A. Lemaire sur les possibilités "de prise de micro" des jeunes non licenciés.

Etat d'avancement sur les AL :

De nouvelles demandes d'associations parviennent au siège. A titre d'exemple, citons le département 23, dont le dossier semble complet pour signature de la convention.

Certains présidents d'AL ou DL figurent dans la nomenclature « en liste orange ». Un courrier leur sera adressé afin qu'ils communiquent leur adresse ou, au moins, leur e-mail. Il semble indispensable qu'un représentant local du REF puisse être joint par les membres de l'association.

Dossiers de demande de subvention :

Suite au travail effectué par F1TMY, une liste de critères d'évaluation des projets soumis par les AL a été retenue par le CA. Le tableau ci-dessous classe les critères par ordre de priorité décroissante :

Type de projet

Retombées attendues

Part de Cofinancement

Précédents projets

Innovant

Internationales

> 70%

Engagements tenus

Technique

Nationales

Compris entre 30% et 70%

Engagements non tenus

Communautaire

Départementales

<30%

Radio-club

Locales

Promotion locale

Ces critères seront pondérés par des facteurs secondaires comme la taille de l'AL faisant la demande de subvention, le nombre de nouveaux radioamateurs formés, la progression du nombre d'adhérents de l'AL ou l'implication de l'AL dans les activités du REF (organisation d'expositions, de congrès, etc.). Les demandes de subvention seront examinées lors des réunions de CA, c'est-à-dire au moins de façon trimestrielle.

Avancement des modifications de Radio-REF :

Pour mettre en place les décisions prises au CA du 18 octobre, il est nécessaire de :

- renouveler dans la revue l'appel au recrutement d'un assistant au Rédacteur en Chef de Radio-REF.
- publier l'information sur la rétribution des auteurs d'articles, rétribution pour les articles retenus correspondant à une année d'abonnement à la revue. F5HX est chargé de cette publication.

Le CA a localisé deux radioamateurs en mesure d'effectuer des traductions d'articles contenus dans les revues issues des associations membres de l'IARU, avec lesquelles il existe un accord

de partenariat permettant les échanges d'articles. Un membre du CA doit signaler les articles pouvant justifier une traduction pour inclusion dans Radio-REF.

Boutique en ligne :

F1RO présente l'état d'avancement des travaux pour la mise en ligne de la Boutique du REF. La boutique en ligne utilisant le logiciel PRESTASHOP est en cours de configuration.

La difficulté de configuration rencontrée provient du fait que ce service n'est consenti qu'aux seuls membres de par notre statut fiscal, et qu'un contrôle d'appartenance est donc nécessaire au moment du paiement. Parallèlement, le site actuel de la boutique sera amélioré avec l'apport de photos. Des travaux sont en cours pour l'ajout de produits dans la boutique, avec des logiciels, des kits de développement AIM et de nouveaux ouvrages. Enfin, F1RO signale que la nouvelle nomenclature s'est bien vendue, et qu'il ne reste que peu d'exemplaires disponibles.

Le secrétaire, Gilles Deschars F1AGR.